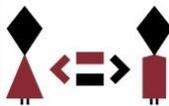


## EDITO



Le **25 novembre** dernier, le gouvernement a clôturé le **Grenelle contre les violences conjugales** en annonçant 30 mesures pour combattre ce fléau. Parmi celles-ci, quatre concernent plus directement l'école :

- la mise en place d'un **module de formation initiale et continue** sur l'égalité à destination des **personnels** de l'éducation nationale (enseignants, personnels d'éducation, cadres, etc.), module rendu **obligatoire**
- la création d'une **culture de prévention et de sensibilisation auprès des élèves** en dédiant un conseil de vie collégienne et un conseil de vie lycéenne chaque année à la réalisation d'un diagnostic annuel sur l'égalité filles-garçons en milieu scolaire, avec une attention portée à la participation des élèves en situation de handicap
- la diffusion, dans tous les établissements, d'un **document unique de signalement** et un **guide réflexe** à destination des personnels des établissements afin de mieux repérer et mieux signaler les violences intrafamiliales dont les élèves sont victimes
- la mise en place d'un **module obligatoire sur la prévention des violences conjugales** dans le cadre du **service national universel**, mais aussi du **Plan mercredi** ou des **Cités éducatives**

Le **28 novembre**, le Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et la Secrétaire d'état en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations ont signé la nouvelle **convention pour l'égalité dans le système éducatif**. Celle-ci engage, pour une durée de cinq ans, de 2019 à 2024, tous les ministères ayant la responsabilité de politiques éducatives (enseignement supérieur et recherche ; armées ; culture ; agriculture et alimentation).

Elle fixe pour objectif prioritaire **une approche globale de l'éducation à l'égalité** pour que l'École porte à tous niveaux ce message et participe à modifier la division sexuée des rôles dans la société.

Elle dégage cinq grands axes d'intervention :

- un **pilotage** de la politique de l'égalité **au plus près** des élèves et des étudiants ;
- la **formation** de l'ensemble des personnels ;
- la transmission d'une **culture de l'égalité et du respect mutuel** ;
- la **lutte contre les violences** et cyberviolences sexistes et sexuelles ;
- une politique d'**orientation** en faveur d'une **plus grande mixité** des filières et métiers.

Le **séminaire** qui sera organisé en 2020 à Poitiers sera l'occasion de réunir les 260 référentes et référents de notre académie pour revenir sur ces annonces afin de les mettre en œuvre, concrètement, dans nos établissements scolaires et nos écoles, au plus près des élèves, pour la réussite de toutes et de tous.



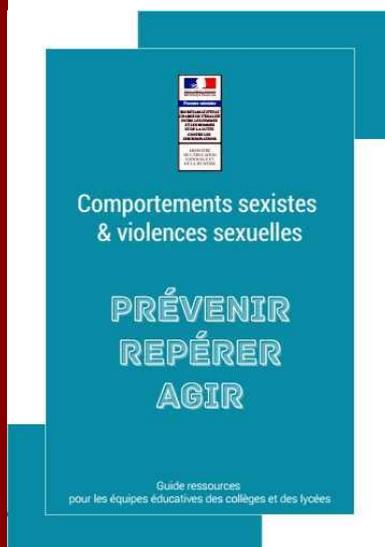
**Cyril Naudin**

*Chargé de mission académique égalité filles garçons*



## SE FORMER

### ✓ Guide ressources : « Comportements sexistes et violences sexuelles »



Suite au Grenelle contre les violences conjugales, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations publient à destination des équipes éducatives des collèges et des lycées une actualisation du **guide ressources** sur les comportements sexistes et les violences sexuelles.

Ce document propose des éléments de **définition**, des rappels de nature **juridique** et des **pistes d'actions** pour aider les acteurs au quotidien. Il est complété par des **références bibliographiques** et des **adresses utiles**.

Il s'inscrit dans la démarche de l'École promotrice de santé (ou « Aller bien pour mieux apprendre »), impulsée en 2019, qui intègre notamment l'éducation à la sexualité rénovée en 2018 par la circulaire du 12 septembre.

**A télécharger sur Eduscol dans la rubrique « Ressources thématiques sur l'éducation à la sexualité »**

<https://eduscol.education.fr/cid46850/ressources-thematiques.html>



## COMPRENDRE

### ✓ Convention 2019-2024 pour l'égalité dans le système éducatif



La politique éducative de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons s'appuie, **depuis le début des années 2000**, sur des conventions interministérielles successives « **pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif** ».

La **nouvelle convention 2019-2024** est porteuse d'une politique publique ambitieuse s'inscrivant dans la continuité des autres textes tout en intégrant l'émergence de nouvelles problématiques – notamment la montée du cybersexisme – dans une approche globale.

Elle sera déclinée dans tous les territoires sous la responsabilité des recteurs et rectrices et des préfets et préfètes de région.

**A télécharger sur Eduscol dans la rubrique « Les enjeux de l'égalité filles-garçons »**

<https://eduscol.education.fr/cid46856/les-enjeux-de-l-egalite-filles-garcons.html>



## AGIR DANS LA CLASSE

### ✓ Projet théâtral au collège Félix Gaillard (16)



Cette année, au **collège Félix Gaillard à Cognac**, une classe de 4<sup>ème</sup> participe à un projet théâtral autour de l'égalité filles-garçons : il s'agit de sensibiliser les élèves aux droits des femmes et à leur évolution, de la Préhistoire à nos jours ; mais également d'approfondir leurs connaissances historiques et leur pratique artistique et littéraire.

Les 22 élèves de la classe rédigent puis mettent en scène leurs dialogues, avec l'aide de leurs professeurs d'histoire-géographie et de français, M et Mme Chatelier, sur une heure hebdomadaire en co-intervention.

Le sujet de la pièce a été choisi en amont : un jeu télévisé, sur le modèle des Z'Amours, auquel participent des duos tirés au sort. Tous les personnages sont des figures historiques et emblématiques, notamment en ce qui concerne les droits des femmes.

Ainsi Olympe de Gouges, Simone Veil, Cléopâtre, Corinne Diacre, Georges Sand et une paysanne seront accompagnées de François Mitterrand, Henry VIII, Napoléon Bonaparte, Alfred de Musset, Auguste et un homme préhistorique. Ajoutons à ces personnages deux duos de présentateurs et les figurants d'une page publicitaire.

Les élèves ont découvert chacun des personnages avant de choisir leurs rôles. Les questions, les règles du jeu, les prix à gagner ont été déterminés en classe. Toutes les questions concernent l'égalité femmes-hommes, et donnent lieu à **des échanges historiques, piquants et comiques !**

Les comédiens rédigent l'ensemble de la pièce avec leurs professeurs de septembre 2019 à janvier 2020, avant de préparer la mise en scène aux deuxième et troisième trimestres. Madame Pasquier, professeure de lettres modernes en retraite, comédienne amateur, clownesse et marionnettiste les aidera à partir de janvier. Une représentation théâtrale est prévue au **théâtre de l'Avant-Scène à Cognac le mardi 2 juin 2020.**

### Émilie Chatelier

*Professeure de lettres modernes et référente égalité filles garçons*

#### ✓ « Maité coiffure » (17)



Dans « Maité Coiffure » de Marie-Aude Murail, le lecteur suit Louis, un adolescent qui se passionne pour la coiffure, profession qu'il découvre par hasard lors d'un stage de troisième. Dans ce récit d'initiation, l'auteure confronte personnalités et classes sociales pour analyser les comportements et montrer comment le jeune garçon découvre la vie et le travail.

Ainsi à travers le parcours de Louis, ce roman aborde des sujets sensibles comme les préjugés sur les métiers dits « manuels » réservés aux filles ou « aux ratés » comme en est persuadé son père.

Ce roman, très accessible tant pour le sujet qu'il traite que pour son style, plaît généralement aux collégiens.

Et grâce aux nombreux personnages, il est possible de leur demander de rédiger des lettres fictives dans lesquelles ils sont amenés à réfléchir sur les préjugés et les stéréotypes. Le père de Louis, qui manque d'ouverture d'esprit, est le principal destinataire de ces lettres, écrites soit par son épouse, son fils ou encore par la propriétaire du salon de coiffure.

### Auréliе PANNAUD

*CPE et référente égalité filles garçons du Collège Arlette Guirado - ARCHIAC*



## AGIR AVEC LES PARTENAIRES

#### ✓ Sciences de l'Ingénieur au féminin 2019



Au total, pas moins de 14 collèges et lycées de l'Académie de Poitiers ont participé, le 21 novembre dernier, à la journée « **Sciences de l'Ingénieur au féminin** » organisée en partenariat avec l'association « Elles bougent » et l'UPSTI.

Plusieurs articles ont été publiés sur les sites internet des établissements scolaires :

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-felix-gaillard-cognac/spip.php?article2957>

<http://www.lp2i-poitiers.fr/spip.php?article2036>

<http://lycedautet.fr/2019/11/03/sciences-de-lingenieur-au-feminin-2019/>

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-henri4/spip.php?article948>

Elles bougent



Jeudi 21 Novembre 2019

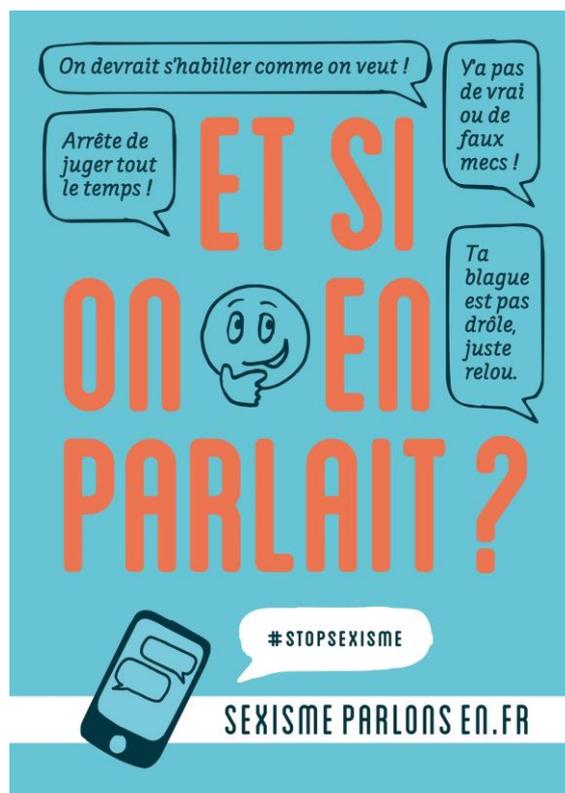
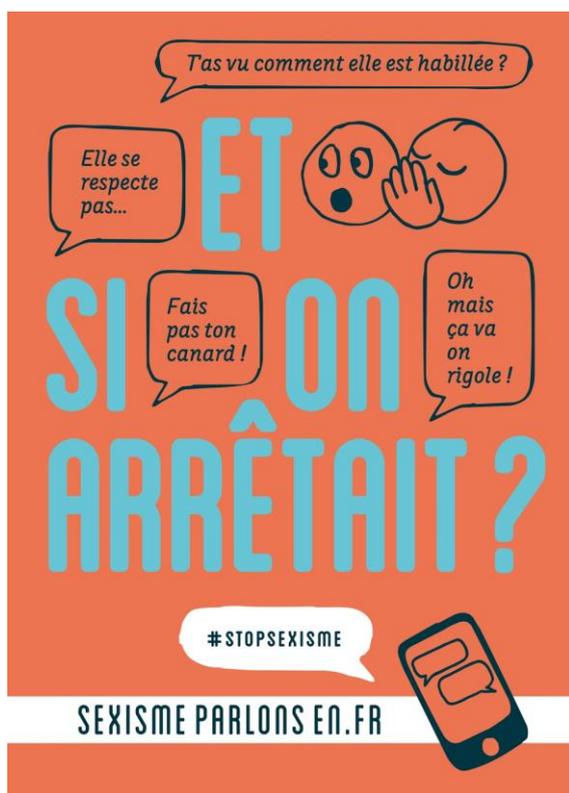
## ✓ « Sexisme, parlons-en ! » une campagne du centre Hubertine Auclert

Sexisme, parlons-en !

Première campagne sur le sexisme exclusivement destinée à un public jeune, « **Sexisme, parlons-en** », lancée fin novembre par le centre Hubertine Auclert, a pour objectif de sensibiliser les garçons et filles de 15 à 18 ans aux conséquences du sexisme, souvent invisibles et pourtant bien réelles : la peur du jugement des autres, la perte de confiance en soi, la peur de vivre ses envies lorsqu'elles ne sont pas conformes à ce qu'on attend d'une fille ou d'un garçon...

Plusieurs outils sont mis à la disposition des équipes dans le cadre de cette campagne :

- un site internet : <https://www.sexismeparlonsen.fr/>
- deux flyers et un dossier pédagogique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/filles-garcons/spip.php?article62>



## ✓ Retour en images sur la journée contre le cybersexisme à Poitiers (86)



Le **25 novembre** dernier, une centaine d'ambadrices et d'ambassadeurs collégiens et lycéens contre le harcèlement, venus de plusieurs établissements de la Vienne, se sont réunis à Poitiers, au **Lycée du Bois d'Amour**, pour une après-midi consacrée au cybersexisme et au cyberharcèlement.

Organisée conjointement par le Rectorat de Poitiers et la Préfecture de la Vienne, cette manifestation a été ouverte par **Mme la Rectrice** qui a notamment souligné l'importance de la mobilisation des élèves pour une lutte efficace contre le harcèlement, l'occasion de rappeler le slogan de la campagne nationale « **A plusieurs, on est fort contre le harcèlement** ». **Mme la Préfète** a fait le lien entre cette journée et la démarche du Grenelle contre les violences conjugales lancée par le gouvernement.



Accueil par Mme Thiollet,  
Proviseure du Lycée du Bois d'Amour



Ouverture par Mme Robert,  
Rectrice de l'Académie de Poitiers



Intervention de Mme Dilhac,  
Préfète de la Vienne



Puis les trois talentueux comédiens de la compagnie **Noctilus** ont joué plusieurs saynètes pour interpeler les collégiens et les lycéens présents sur des situations de cyberharcèlement et de cybersexisme.

Guillaume **Dorai**, de l'association **LOG.IN Prévention** et **Maître Roy**, avocate, sont intervenus dans le prolongement des saynètes pour des rappels juridiques et des éclairages sur les réseaux sociaux.

Cette après-midi s'est conclue par un **challenge « Pix »** animé par la DANE (Délégation académique au numérique pour l'éducation), « Pix » étant une plateforme en ligne permettant d'évaluer et de certifier les compétences numériques.



Guillaume Dorai  
LOG.IN Prévention



Maître Roy  
Avocate



L'équipe de la Délégation académique  
au numérique pour l'éducation



## AGENDA

**DECEMBRE** **9** Journée de la laïcité à l'École de la République

**17** Journée académique de cohésion nationale sur le thème de l'engagement

Contact : [cyril.naudin@ac-poitiers.fr](mailto:cyril.naudin@ac-poitiers.fr) - 06 38 48 00 28